

**Avis d'assemblée publique de consultation sur le projet de Règlement 1091-19
modifiant le Règlement 920-12 relatif aux usages conditionnels de la Ville
de New Richmond (Zone Rur.10 - 412, boulevard Perron Ouest)**

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le projet de Règlement 1091-19 modifiant le Règlement 920-12 relatif aux usages conditionnels de la Ville de New Richmond (Zone Rur.10 - 412, boulevard Perron Ouest)

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire tenue le 4 mars 2019, le Conseil municipal a adopté le premier projet du Règlement numéro 1091-19 cité ci-haut.

Suite à l'adoption de ce projet de règlement, le Conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation le **1^{er} avril 2019, 16 h, dans la salle du Conseil** de l'hôtel de ville, située au 99, place Suzanne-Guité.

Ce règlement a pour objet de modifier le Règlement 920-12 relatif aux usages conditionnels de la Ville de New Richmond afin d'y ajouter un usage conditionnel dans la zone Rur.10 étant un « Usage domestique d'élevage de chiens à l'intérieur de la résidence principale ».

Ce projet de règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire et concerne la zone concernée (Rur.10) ainsi que les zones contiguës (Ea.23, Ea.24, Ea.25, Ea.26, Ec.3, Pa.3 et Ra/a.2).

Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un autre membre du Conseil désigné par le Conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, aux heures ordinaires de bureau, soit de 8 h à 16 h.

Donné à New Richmond,
Ce 5^e jour de mars 2019

Céline LeBlanc
Greffière